

LA CRAU

une ville à la campagne

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATION

JUIN 2022



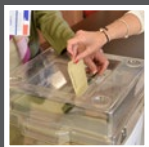
Fête ● de la
MUSIQUE

SOMMAIRE



INFOS LOCALES

Pages 4-5



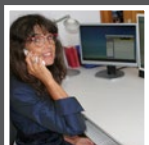
CITOYENNETÉ

Pages 6-7



SPORT

Pages 8-9



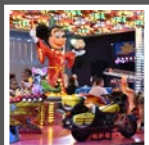
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Page 10



INFOS DU JIS

Page 11



SORTIR

Page 12



DOSSIER

Vie des quartiers
Pages 14-15



TRAVAUX

Page 16



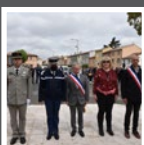
TPM VOUS INFORME

Page 17



TPM VOUS INFORME révision du PLU

Pages 18-21



RETOUR EN IMAGES

Page 23



AGENDA DU MOIS

Pages 24-25



LA CRAU AUTREFOIS

Page 27





« L'aménagement du territoire, pierre angulaire du cadre de vie...

J'ai besoin de vous ! »

LA QUALITE DE VIE AU SEIN D'UNE COMMUNE EST UN TOUT DONT L'EQUILIBRE EST FRAGILE. Elle peut s'évaluer à la ri-

chesse du tissu associatif, à la fréquence des animations, à l'état et au nombre de stades, de gymnases, d'écoles, ou de parcs, à la qualité des voiries et des aménagements paysagers, au degré de propreté ou de sécurité, à la présence de commerces de proximité, à la nature de ses paysages, et aux caractéristiques de l'habitat.

C'est toutefois sur l'aménagement du territoire, pierre angulaire du cadre de vie, que repose l'ensemble de ces composantes. Incontestablement, celui-ci a un impact direct sur le lien social, le bien être des habitants, et le vivre ensemble.

CONSTRUIRE, SANS COHERENCE, ET TROP VITE, C'EST PRENDRE LE RISQUE DE DESTABILISER L'EQUILIBRE SOCIAL DES VILLES, lorsque les services publics qui doivent suivre, ont un coût pour les communes, et donc pour les contribuables.

Depuis plusieurs mois, **NOTRE COMMUNE A ENTREPRIS LA REVISION DE SON PLAN LOCAL D'URBANISME.** Il s'agit d'une procédure longue et fastidieuse, qui permet d'aboutir à l'élaboration d'un document fixant la façon dont sera pensée la ville, pour le futur.

Cette procédure impose la tenue de plusieurs réunions publiques, afin que **LES CRAUOISES ET LES CRAUOIS SOIENT ACTEURS DE L'EVOLUTION DE LEUR VILLE,** de l'avenir de leurs quartiers, en somme du devenir de leur cadre de vie. La prochaine sera programmée à l'automne.

Beaucoup s'en désintéressent alors que son importance est majeure. D'autres peuvent avoir l'impression de s'opposer à l'équipe municipale et au Maire, en faisant part de leurs doléances ou remarques, dont il est tenu compte dans l'élaboration du document.

Aussi, je vous invite à ne pas hésiter à y participer activement. **VOS PRISES DE POSITION PEUVENT NOUS AIDER,** en nous permettant de peser collectivement face à un cadre normatif réglementaire, bien souvent trop contraignant, parfois dénué de bon sens, et pouvant aller à l'encontre de vos intérêts.

ENSEMBLE, NOUS PARTAGEONS LA MEME VISION DU PROFIL DE NOTRE VILLE. CEPENDANT, POUR LE GARANTIR DANS LE TEMPS, J'AI BESOIN DE VOUS. MON EQUIPE MUNICIPALE ET MOI-MEME NE DEVONS PAS RESTER SEULS FACE AUX INJONCTIONS DE L'ETAT.

Christian SIMON

Maire de La Crau

Vice-Président de Toulon Provence Méditerranée

Président du Centre De Gestion

de la Fonction Publique Territoriale du Var

Yann GOUZIEN

Double Champion de France de Billard à 14 ans !

Le jeune craurois Yann GOUZIEN a participé aux finales du Championnat de France de billard américain de la catégorie U17, à Saint-Dizier, les 23 et 24 avril derniers. Aligné à la fois sur l'épreuve du jeu de la 8* et celle du jeu de la 9**, il a brillamment décroché les deux titres de Champion de France, réalisant ainsi un très beau doublé à seulement 14 ans.

Pour reprendre l'expression d'une célèbre bande dessinée, Yann est véritablement « tombé dans la marmite » lorsqu'il était tout petit ! Il est vrai que Renaud, son père, est Président de la Commission Nationale de billard américain et Président du Billard Club de l'Estagnol, à La Moutonne, où Yann est bien évidemment licencié (voir ci-dessous). Il pratique aussi ce sport en compétition (il est actuellement 17^{ème} au niveau national), et a installé une table de billard à la maison pour s'adonner à sa passion. Dès l'âge de 9 ans, Yann grimpeait sur un tabouret pour pouvoir accéder à la table et jouer avec un matériel spécialement adapté par son père... Ce n'est en fait que depuis 2 ans qu'il a décidé de s'entraîner avec sérieux et de participer à des compétitions. Et les résultats sont déjà là, malgré les difficultés liées au contexte sanitaire.

Yann est donc double Champion de France des moins de 17 ans. Il s'est également qualifié pour les demi-finales du Championnat de France mixte, c'est-à-dire, toutes catégories confondues, en franchissant l'épreuve relevée des finales de la Ligue Méditerranée, face à des adultes qui ont forcément plus d'expérience que lui. Lors de ces demi-finales, il n'est pas exclu qu'il doive affronter un adversaire très particulier, puisque son père, Renaud GOUZIEN, s'est aussi qualifié ! A la question fatidique « qui gagnerait en cas de rencontre père / fils ? », Yann répond de manière catégorique : « Je ne lâcherai rien et ferai bien évidemment tout pour l'emporter sans faire de sentiment !... ».

Au vu de ses excellentes performances et de son talent prometteur, Yann a par ailleurs intégré l'équipe de France de billard américain. A la demande du sélectionneur-entraîneur, il participera les 4 et 5 juin 2022, à Toulouse, aux finales du Championnat de France de la catégorie U23 ce qui lui permettra d'acquérir de l'expérience supplémentaire, notamment dans la perspective des Championnats d'Europe qui auront lieu cet été en Bulgarie. Il avait déjà pu participer l'année dernière aux Championnats d'Europe en Slovénie et compte bien mettre à profit cette première sélection pour aller le plus loin possible dans la compétition et représenter au mieux son pays, sa ville et son club.

Même s'il n'est encore qu'un jeune adolescent, Yann sait qu'il poursuivra longtemps la compétition, ceci d'autant plus qu'il devrait très prochainement obtenir le statut de sportif de haut niveau et ainsi pouvoir bénéficier, dans le cadre de ses études, d'aménagements d'emplois du temps pour s'entraîner et participer aux différents championnats. Son grand rêve est de pouvoir un jour participer à la « Mosconi Cup », du nom du célèbre joueur de billard américain Willie MOSCONI, qui est un grand tournoi annuel de billard opposant les meilleurs joueurs européens et américains. Gageons qu'il saura se donner les moyens d'atteindre son objectif et d'inscrire son nom au palmarès...

* *Jeu de la 8 : mode de jeu du billard américain qui se joue avec 15 billes numérotées où chaque joueur a son groupe de billes, les rayées et les pleines. Une fois ses billes rentrées, le joueur doit rentrer la bille noire pour gagner la partie.*

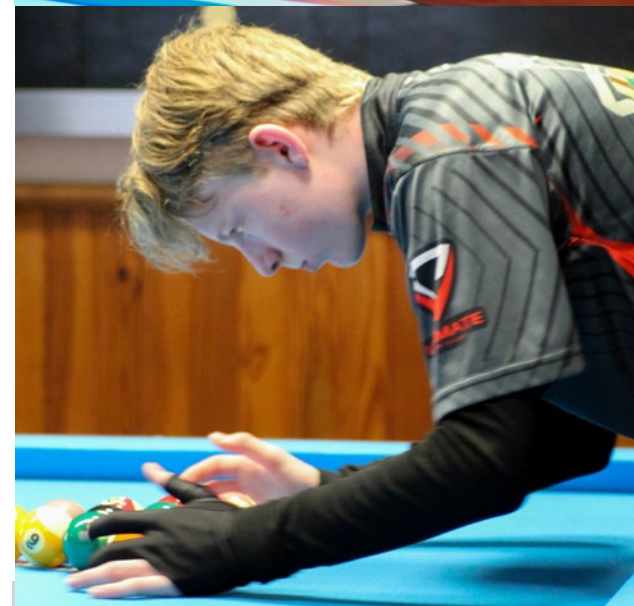
** *Jeu de la 9 : autre mode de jeu du billard américain qui se joue avec 9 billes numérotées de 1 à 9 + la bille blanche. Le joueur doit toujours toucher la bille avec la valeur la plus petite en 1^{er} et peut soit la rentrer, soit l'utiliser pour rentrer une autre bille. Le joueur qui empêche régulièrement la bille 9 est le joueur vainqueur.*

LE BILLARD CLUB DE L'ESTAGNOL RECHERCHE UN LOCAL

Le club craurois de billard a la particularité de ne pas disposer de local. Ses adhérents s'entraînent donc soit à domicile, soit, pour les plus jeunes, dans un cadre scolaire. Soulignons tout de même que, malgré ces conditions d'entraînement, le club compte notamment dans ses rangs, outre Yann GOUZIEN, un Champion de France en titre, un ancien double Champion de France et une ancienne Championne de France. Son Président, Renaud GOUZIEN, recherche donc un local qui pourrait être mis gracieusement à la disposition du club, afin qu'il puisse y installer une table de billard et accueillir le public qui souhaite pratiquer cette discipline. N'hésitez pas à le contacter pour lui faire part de vos propositions !

Contact : Renaud GOUZIEN – 06.95.47.65.17

Pour suivre l'actu du club et le parcours de Yann : Facebook/Billard Club de l'Estagnol





7

jeunes craurois têtes d'affiche d'un spectacle à Marseille

Karen FILLLOL, professeur de musique au Collège du Fenouillet, anime également un Club Chant afin de transmettre à ses jeunes élèves les bases essentielles en matière de technique vocale, d'expression scénique, de gestion de la voix, etc. Pour sa plus grande fierté, plusieurs de ses élèves ont été sélectionnés pour participer, en tant que solistes, à un spectacle dédié aux comédies musicales américaines, intitulé « Broadway Bouches-du-Rhône ».

Programmé le 5 mai dernier à l'Espace Julien de Marseille, ce spectacle est l'aboutissement d'un projet initié par David LEVI, chef d'orchestre internationalement connu et ancien Chef des Chœurs de l'Opéra National de Paris, avec le soutien du Consul Général des Etats-Unis. Réunissant une centaine de jeunes des collèges et conservatoires de la région, le spectacle avait aussi pour objectif de leur faire découvrir ce genre musical, à travers des titres issus de célèbres comédies musicales telles que West Side Story, Grease ou la Belle et la Bête, mais aussi de « musicals » moins connus en France comme Rent ou Dear Evan Hansen.

Ce spectacle a par ailleurs donné l'opportunité à de jeunes solistes de faire leurs premiers pas sur scène devant un large public. Il s'avère que sept des huit solistes retenus sont craurois et issus du Club Chant de Karen FILLLOL (trois sont actuellement élèves au Collège du Fenouillet et les quatre autres sont d'anciens élèves). Un grand bravo à Maxens DIOVADA, Lola DRIDI, Carla FOURNIER, Clémence GACHON, Gabriel HECKMANN et Fanny MANDREA, mais aussi à Rémi PALAZY qui a déjà une belle carrière d'artiste

RETROUVEZ LE CLUB CHANT À LA FÊTE DE LA MUSIQUE !

Comme chaque année, les élèves du Club Chant de Karen FILLLOL participeront à la Fête de la Musique, à La Crau. Les solistes du spectacle « Broadway Bouches-du-Rhône » seront bien évidemment de la partie, entourés de tous leurs camarades. Environ 40 jeunes chanteurs se succéderont sur scène et assureront le show, parmi lesquels 25 élèves du Collège du Fenouillet et une quinzaine d'anciens élèves.

Rendez-vous le mardi 21 juin, de 20h à 22h30, sur le Parking Jean Moulin (près de la Bibliothèque) pour les écouter et les applaudir !

INFOS LOCALES



à son actif en tant que chanteur et comédien ! Malheureusement, Lola et Gabriel n'ont pu finalement monter sur scène le jour J. Tout comme leur professeur Karen FILLLOL, ils étaient positifs au Covid-19, contraints à l'isolement et donc forcément très frustrés...

Tous ces jeunes craurois méritent d'être mis en lumière non seulement pour leur talent, mais aussi pour leur investissement dans un projet d'envergure qui leur a permis, pour la plupart d'entre eux, de réaliser une très belle entrée dans le monde du spectacle.





Patricia ARNOULD
Adjointe au Maire déléguée
à l'Etat Civil et aux Elections

**France
services**

OUVERTURE D'UN ESPACE FRANCE SERVICES

Un espace France Services ouvrira ses portes à La Crau, au rez-de-chaussée de l'Espace Pluriel, à compter du 1^{er} juillet 2022. Cette antenne sera rattachée à la structure France Services du canton située à La Londe-les-Maures et portée par la Communauté de Communes Méditerranée Porte des Maures. Elle complètera le dispositif de 23 structures actuellement déployées sur l'ensemble du département du Var.

Un espace de proximité et d'accompagnement

Ce nouvel espace France Services permettra à tous les citoyens d'accéder facilement aux services publics et de bénéficier d'un accompagnement pour leurs démarches administratives du quotidien : carte grise, APL, impôts, RSA, permis de conduire, recherche d'emploi, remboursements de santé, retraite, etc.

En outre, l'agent d'accueil de l'antenne crauroise pourra vous apporter aide et assistance pour l'utilisation des outils informatiques et l'accès aux services numériques : création d'une adresse e-mail, demande de documents en ligne, simulation d'allocations, création de vos identifiants pour vous connecter à un service public sur internet...

Enfin, pour résoudre vos démarches les plus complexes, l'agent France Services pourra aussi s'appuyer sur un réseau de correspondants au sein d'administrations partenaires comprenant le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de la Justice, les Finances Publiques, Pôle Emploi, l'Assurance Retraite, l'Assurance Maladie, la CAF, la MSA et la Poste. L'objectif ici est d'apporter une réponse rapide à l'utilisateur qui pourra, si nécessaire, être mis directement en relation avec l'administration ou l'organisme concerné par téléphone, visioconférence, voire lors d'un rendez-vous physique qui pourrait être organisé à La Crau ou dans une autre antenne du territoire (à La Londe notamment).

**Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?
Venez ! Nous allons vous accompagner.
france-services.gouv.fr**

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS
france-services.gouv.fr

Infos pratiques

Vous retrouverez donc votre antenne crauroise France Services au rez-de-chaussée de l'Espace Pluriel, situé sur le Parking Jean Moulin et regroupant déjà les locaux du JIS et de l'Ecole de Musique.

Les horaires d'accueil seront les suivants :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	VENDREDI
8h30-12h		8h30-12h	8h30-12h
14h-18h	14h-18h	14h-18h	14h-18h

+ d'Infos :

<https://france-services.gouv.fr>

**Pour vos démarches du quotidien,
nos agents vous accueillent à moins
de 30 minutes de chez vous !**

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS
france-services.gouv.fr

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 12 ET 19 JUIN 2022

Les électeurs sont de nouveau appelés aux urnes, les dimanches 12 et 19 juin 2022, pour désigner les députés siégeant à l'Assemblée Nationale. A La Crau, les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h, sans interruption.

Les conditions de vote

- ✓ Seuls les électeurs inscrits sur la liste électorale avant le 6 mai 2022 pourront participer au scrutin. Pour cela, ils devront obligatoirement présenter une pièce d'identité avec photo le jour du vote (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, etc.).
- ✓ Concernant les jeunes gens ayant atteint l'âge de 18 ans, ceux-ci ont automatiquement été inscrits sur la liste électorale. Il leur est néanmoins recommandé de se rapprocher du Service Elections afin de s'assurer de leur inscription effective. Pour rappel, les jeunes ayant 18 ans avant le 12 juin 2022 pourront participer aux deux tours de scrutin ; ceux ayant 18 ans entre le 12 et le 18 juin 2022, ne pourront participer qu'au 2^{ème} tour du 19 juin.
- ✓ Les électeurs européens ne pourront pas prendre part à ce scrutin.

À SAVOIR :

- ✓ Vous ne savez pas si vous êtes inscrits sur la liste électorale de La Crau ? Vous pouvez vérifier votre situation électorale en ligne sur le site www.service-public.fr (rubrique « Services en ligne et formulaires / Vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote »)
- ✓ La carte d'électeur n'est pas une pièce obligatoire pour voter. Il est toutefois conseillé de la présenter car elle permet de contrôler votre bureau de vote. Tous les électeurs ont reçu une nouvelle carte avant l'élection présidentielle. Celle-ci sera bien évidemment toujours valable pour ce scrutin des législatives.

La répartition des bureaux de vote

Site	Bureaux de vote
Hôtel de Ville Boulevard de la République	Bureaux 1 et 2
Ecole Jean Aicard Parking Maréchal de Lattre de Tassigny, à proximité de l'Office de Tourisme	Bureaux 3, 4, 5 et 6
Ecole Jules Ferry (La Moutonne) Vieux Chemin d'Hyères, à proximité du Complexe Sportif de l'Estagnol	Bureaux 7, 8 et 9
Espace Culturel Jean-Paul Maurric Chemin du Moulin Premier	Bureaux 10, 11, 12 et 13
Ecole Marie Mauron 801 Avenue de Limans, à proximité du Rond-Point des Arquets	Bureaux 14, 15 et 16

Le vote par procuration

En cas d'absence ou d'impossibilité de vous déplacer les 12 et 19 juin, vous pouvez voter par procuration. Afin de faciliter vos démarches, vous avez la possibilité d'établir votre procuration via le téléservice « Maprocuration », accessible sur le site internet <https://www.maprocuration.gouv.fr>. Attention ! Une validation de votre identité reste nécessaire au commissariat ou à la gendarmerie.

Vous pouvez également :

- ✓ imprimer et compléter le formulaire en ligne sur le site internet www.service-public.fr, puis le remettre avec un justificatif d'identité, à la gendarmerie ou au commissariat
- ✓ vous rendre directement à la gendarmerie ou au commissariat avec votre pièce d'identité, et remplir le formulaire sur place.

Quelle que soit la procédure choisie, nous vous conseillons d'effectuer votre démarche au plus tôt. Compte tenu des délais d'instruction, et éventuellement d'acheminement, il est en effet possible, en cas de demande tardive, que votre mandataire ne puisse finalement pas voter à votre place...

À SAVOIR :

Vous pouvez désormais donner procuration à la personne de votre choix, même si elle ne vote pas dans la même commune que vous. Toutefois attention ! Une même personne ne peut être titulaire que d'une seule procuration, ou d'une procuration établie en France et d'une autre établie à l'étranger, ou de deux procurations établies à l'étranger.

Pour toute question, vous pouvez contacter le Service Elections au 04.94.01.56.80.

PERMANENCES :

La Gendarmerie de Hyères tiendra plusieurs permanences en Mairie pour l'établissement et la validation des procurations de vote. Les dates de ces permanences seront communiquées par voie d'affichage et sur le site internet et la page Facebook de la ville.





Marie-Claude GARCIA
Adjointe au Maire
déléguée aux activités et vie
associative sportives

Pour plus d'infos

Vous trouverez tous les renseignements utiles (détail des activités, horaires, tarifs, modalités d'inscription) sur le site internet www.tpm-natationazur.fr.

Vous pouvez également contacter le 06.89.70.68.18, ou vous rendre directement au Vallon du Soleil, du lundi au vendredi de 17h à 20h, et du mardi au jeudi de 9h à 11h30.

REPRISE DES ACTIVITÉS NATATION ET AQUAGYM PENDANT L'ÉTÉ AU VALLON DU SOLEIL

Dans le cadre du partenariat mis en place entre la Ligue PACA de la Fédération Française de Natation via l'association Natation Azur et la Métropole Toulon Provence Méditerranée, des activités natation et aquagym sont proposées **du 13 juin au 31 août 2022**, à La Crau, sur le site du Vallon du Soleil, suivant un protocole sanitaire validé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Pour rappel, l'objectif est de permettre non seulement aux enfants de découvrir et de pratiquer les activités de la natation, mais aussi aux adultes et seniors de pratiquer une activité «sport santé».

Le programme des activités

Apprentissage de la natation

(du 13 juin au 26 août)

Des stages sont proposés à la semaine, du lundi au vendredi de 17h à 17h45 ou de 18h à 18h45, en petits groupes de 8 enfants maximum. Les enfants pourront découvrir le milieu aquatique, se familiariser avec l'eau, s'initier aux premiers déplacements, découvrir les premières techniques de nage.

Perfectionnement enfants

(du 13 juin au 26 août)

Les cours s'adressent aux enfants titulaires du Sauv'nage (1^{er} test de l'école de natation française) ou capables d'effectuer un parcours aquatique en grande profondeur. Ils se déroulent sous forme de stages en séances collectives, d'une ou plusieurs semaines, du lundi au vendredi, de 17h à 17h45 ou de 18h à 18h45. L'objectif est d'apprendre à l'enfant les nages codifiées et de l'amener à nager sur des distances de plus en plus longues dans les différents styles de nage.

Aquagym pour Tous

(du 13 juin au 31 août)

Les séances sont adaptées au niveau du groupe. Elles ont lieu de 18h à 18h45 les mardis et jeudis, et de 19h à 19h45 les lundis, mercredis et jeudis.

Aquagym Senior (du 2 juin au 31 août)

Il s'agit de proposer aux personnes de plus de 55 ans une activité physique adaptée. Ces séances sont gratuites (hors frais de licences/assurance de 35 €) et ont lieu les mardis, mercredis et jeudis de 9h à 9h45.

Aquabike

Vous souhaitez pratiquer une activité physique douce pour vous maintenir en forme et vous muscler harmonieusement ? L'aquabike va répondre à vos attentes. Il n'est pas nécessaire de savoir nager pour pratiquer. L'aquabike est accessible à tous et les séances ont lieu le lundi, mercredi et vendredi de 18h à 18h45, et le mardi, mercredi et jeudi de 19h à 19h45 (réservation et port de chaussons conseillés).

Stage aquaphobie pour adultes

Initiation ou perfectionnement (sur demande)

Organisés en petits groupes de 4 à 8 personnes, ces stages vous permettent d'apprendre à vous sentir en confiance et en toute sécurité dans l'eau ou de vous perfectionner dans les nages codifiées. Les stages sont mis en place selon la demande.

Prévention noyade

Dispositif qui s'adresse aux enfants de 3 à 6 ans peu à l'aise dans l'eau. Ces enfants devront être accompagnés dans l'eau par un parent. Deux cycles sont proposés : du 20 juin au 15 juillet et du 18 juillet au 12 août, à raison de 2 séances de 45 minutes par semaine.



BELLE MOISSON DE PRIX POUR L'ÉCOLE DES DANSES

Sophie SECCI est particulièrement fière de ses élèves de l'École des Danses. Elles ont en effet décroché de très nombreux prix lors du Concours de la Confédération Nationale de Danse qui s'est déroulé à Mandelieu, les 23 et 24 avril 2022. Il est à souligner que quatre élèves ont obtenu des 1^{ers} Prix nationaux dont trois à l'unanimité du jury, ce qui leur permet d'accéder à la finale nationale du concours.

Félicitations à toutes les élèves, dont voici les résultats :

- ✓ **Classique Préparatoire 1** : Violette MANDY et Charlotte ANDREJAC, 1^{er} Prix Régional - Hina LEFRIQUE, 2^{ème} Prix - Juliette LESUR, 3^{ème} Prix
- ✓ **Classique Préparatoire 2** : Alexandra THEYS, 2^{ème} Prix
- ✓ **Jazz Préparatoire** : Milla OSINSKI, 1^{er} Prix Régional - Keylia CATRY, 2^{ème} Prix - Agathe FALAIZE, 3^{ème} Prix
- ✓ **Jazz catégorie 1** : Alexandra THEYS, 1^{er} Prix Régional - Rose VINCENT, 2^{ème} prix - Elsa BOASSO, 3^{ème} Prix
- ✓ **Jazz catégorie 2** : Emma DIDIO, 1^{er} Prix National à l'unanimité
- ✓ **Jazz catégorie 2 Pratique Amateur Avancée** : Ella DESPRE, 1^{er} Prix National à l'unanimité
- ✓ **Contemporain catégorie 2** : Emma DIDIO et Ella DESPRE, 1^{er} Prix National à l'unanimité - Mathilde ALLEON, 1^{er} prix National
- ✓ **Jazz catégorie 3** : Lola JEANTARD, 1^{er} Prix National à l'unanimité et reclassée Pratique Amateur Avancé - Mathilde ALLEON, 2^{ème} Prix



JUDO : Nouvelles qualifications aux Championnats de France pour trois cadets craurois

C'est véritablement une saison exceptionnelle pour l'USC Judo ! Le mois dernier, nous vous faisons part en effet de la qualification de trois jeunes minimes à la Coupe de France. Ce sont à présent trois cadets craurois qui ont obtenu à leur tour leur qualification pour les Championnats de France de leur catégorie, à savoir :

- ✓ Victoria CARRER, Championne du Var et 3^{ème} au Championnat Régional PACA
- ✓ Juliette GORISSE, 3^{ème} au Championnat du Var et Championne Régionale PACA
- ✓ Ilyas ABBA, Champion Régional PACA

Des résultats amplement mérités pour ces jeunes judokas qui ont participé assidûment à tous les entraînements, ce qui leur a permis de se dépasser lors de chaque compétition.



LA BFC BRILLE SUR LES BOULODROMES DU VAR !

Les représentants de la Boule Fleurie Crauroise (BFC) enchainent actuellement les bons résultats. Cédric GAL et Manuel PERSONNETAZ ont ouvert la voie avec leur victoire au Challenge Fontana de Carqueiranne en février. Puis le 20 avril, François PISANI et Marcel BONACORSI ont remporté « à domicile », le Prix vétérans des assurances Axa Gamerre. François PISANI a d'ailleurs réitéré quelques jours plus tard en gagnant le National de la Ville de Toulon. D'autres boulistes se sont distingués en étant finalistes ou demi-finalistes, ce qui laisse augurer une belle suite de saison.



« URGENCE NUMÉRIQUE LA CRAU » MIS EN LUMIÈRE AU NIVEAU NATIONAL



Christian LESCURE
Conseiller Municipal délégué
au Développement Economique,
Commerce, Artisanat,
Foires et Marchés

A NOTER

Pour toute demande de parution dans la rubrique « Développement économique » du mensuel municipal, il convient de prendre contact directement avec le Service Communication de la Ville de La Crau (téléphone : 04.94.01.56.88). Il est précisé qu'aucun démarchage ne sera réalisé auprès des artisans et commerçants. Par ailleurs, aucune annonce ne pourra être diffusée si le local d'activité n'a pas été dûment déclaré auprès du Service de l'Urbanisme et s'il n'est pas conforme à la réglementation en termes de sécurité et d'accessibilité.

AD NAILS

Audrey est styliste onguilaire à domicile. Elle a créé sa propre entreprise au début du mois de mai, après l'obtention de deux certifications en manucure et en beauté des mains et des pieds. Vous pouvez faire appel à ses services pour des prestations telles que pose de vernis semi-permanents ou rallongements en gel, étant précisé qu'elle est plus particulièrement spécialisée dans la technique onguilaire de la manucure russe. Audrey intervient sur le secteur de La Crau et de ses alentours, uniquement sur rendez-vous.



Rendez-vous possible du lundi au samedi, de 9h à 18h et exceptionnellement en dehors de ces créneaux, sur demande
Tel : 06.62.61.57.78

Face à la crise sanitaire et au constat que la relance des activités et la survie de nos commerces et de nos entreprises de proximité passaient de manière quasiment obligatoire par le numérique, un partenariat mis en place entre la Ville de La Crau, la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) du Var et l'association « Les Vitrites de La Crau » a permis aux professionnels craurois d'intégrer un dispositif d'aide à la digitalisation de leur établissement.

Dénommée « Urgence Numérique La Crau », cette action est intervenue à la fin de l'année 2020. Elle a permis aux entrepreneurs les plus éloignés du web de se former gratuitement et à ceux bloqués par les contraintes sanitaires (confinements, fermetures des commerces dits non essentiels), d'apprendre à travailler autrement. Quel que soit leur niveau de maturité numérique, ils ont pu participer à des ateliers pratiques proposés en présentiel, tels que « Mettre en place un service de click and collect performant », « Gagner en visibilité sur les moteurs de recherche » ou « Apprendre à vendre via les réseaux sociaux », et bénéficier d'un accompagnement adapté.

Agnès HEISLER est interprète-traductrice à La Crau spécialisée en français-allemand. Elle a créé la société Intetrad en 1998 et a toujours essayé de suivre les évolutions du web pour développer son activité. Celle-ci ayant été impactée pendant la crise sanitaire, elle a saisi l'opportunité de la mise en place du dispositif « Urgence Numérique La Crau » pour participer aux formations proposées et améliorer sa communication numérique.

Le témoignage d'Agnès a été recueilli par l'Agence du Gouvernement pour le Numérique, afin de mettre en lumière l'action « Urgence Numérique La Crau ». A travers son expérience personnelle et les résultats très bénéfiques qu'elle a pu observer sur son activité, avec notamment une hausse de 30% de la fréquentation globale sur tous les

supports numériques de son établissement sur les deux dernières années, l'Agence a ainsi souligné que, grâce à l'appui conjoint de la Ville de La Crau, de l'association « Les Vitrites de La Crau » et de la CCI du Var, le dispositif a permis d'accélérer la numérisation de l'ensemble de la communauté économique locale. En effet, chacun a ainsi eu la chance de débiter gratuitement sa numérisation, de l'accélérer, de l'améliorer ou de réinventer sa façon de travailler, entraînant des mutations durables dans les relations professionnelles locales.

Retrouvez le témoignage d'Agnès HEISLER et l'article consacré à l'action « Urgence Numérique La Crau » sur le site francenum.gouv (lien : <https://www.francenum.gouv.fr/comprendre-le-numerique/interprete-et-traductrice-dans-le-var-agnes-heisler-ameliore-sa-visibilite>)



Les infos du



ACCUEIL DE LOISIRS

Du lundi 11 juillet au mardi 30 août 2022

L'été, le JIS propose ses activités aux jeunes de 11 ans et plus (11 ans révolus le premier jour de l'activité).

Les formulaires d'inscriptions seront disponibles à l'accueil du JIS ou téléchargeables sur le site internet www.jis-lacrau.com

Réservations : du mardi 31 mai au vendredi 17 juin 2022
Confirmations : du mardi 28 juin au dimanche 3 juillet 2022

Pour les plus petits, nous vous invitons à vous renseigner auprès de la commune.

INFOS VACANCES

Séjour été + 11 ans

Les Salles Sur Verdon

Du mardi 2 au vendredi 5 août

4 jours en camping, baignades, visites et balades, activités sportives....

Renseignements au JIS

Séjour été + 13 ans

St Jean St Nicolas (Hautes-Alpes)

Du lundi 25 au vendredi 29 juillet

1 semaine en gîte, sport en eau vive, visite de Gap, Lac de Serre-Ponçon...

Renseignements au JIS

RENTRÉE SCOLAIRE

Accueils de loisirs
Périscolaire - Mercredis - Vacances

Dossiers d'inscription et de renouvellement disponibles sur le site internet du jis : www.jis-lacrau.com
ou à l'accueil à compter du Mardi 7 juin 2022

Attention ! Les dossiers d'inscription et/ou de renouvellement pour les mercredis de septembre à octobre sont à retourner impérativement jusqu'au **VENDREDI 15 JUILLET 2022**

LE JIS RECRUTE

POUR LA SAISON 2022/2023

Animateur en CEE minimum BSB avec ou sans BAFA

Du lundi 11 juillet au vendredi 5 août 2022

et

CDD de remplacement à temps complet en modulation type A
du 1^{er} août au 31 octobre minimum

BPJEPS LTP ou BPJEPS avec UC de direction ou tout autre diplôme équivalent

Pour les petites vacances et le périscolaire
(matin - soir et mercredi)

Titulaire du BAFD, BAFA, ou autres diplômes dans l'animation ou équivalent

Déposez votre C.V et lettre de motivation,
à l'accueil du JIS :

« Espace pluriel » Bd de la république – 83260 La Crau
Ou envoyez un mail à : association@jis-lacrau.com

BILLETTERIE

Accessible à tous, adhérents et non adhérents

Cinéma Olbia..... 6,50€
Cinéma Pathé La Garde..... 8,90€

Accrobranche ECOPARK ADVENTURES - La Castille

Adulte 13 ans et plus..... 20,50€
Junior 7 à 12 ans..... 16,50€
Enfant 5 à 6 ans et 1,10m..... 11,50€
Mini-parc 2 à 5 ans..... 5,00€

Réservation obligatoire :
par téléphone au 07.60.29.67.89
ou sur www.ecopark-adventures.com

Kiddy Parc

Entrée à partir de 13 ans
sans manège..... GRATUIT
Entrée enfant avec manège
de 2 à 12 ans..... 12,00€

Kiddy Parc avec attraction + Aquafamily

Entrée de 2 à 64 ans..... 17,60€
Aquafamily* :
Entrée enfant de 0,90m à 1m ou
sénior de +65 ans 6,40€
Entrée enfant à partir de 1m ou
adulte..... 13,60€

* (Les enfants doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte. Tarif entrée = 13,60€)

CONTACTER LE JIS

Tél : 04 94 57 81 94

Email : association@jis-lacrau.com

Retrouvez nos informations
sur le site internet :
www.jis-lacrau.com

SORTIR



Gérard VIVIER
Conseiller Municipal délégué
à la programmation et vie
associative culturelle



Emmanuel BIELECKI
Conseiller Municipal délégué à
la programmation festive et vie
associative événementielle

Fête de la MUSIQUE

Mardi 21 juin

Ce grand rendez-vous incontournable marque le début des festivités estivales. La Ville de La Crau vous invite à venir célébrer la musique et le premier jour de l'été, le 21 juin prochain. Différents plateaux vous seront proposés, à La Crau et à La Moutonne, en voici un aperçu :

À LA CRAU

Place Jean Jaurès - de 18h à minuit

Plateau Ecole de Musique et Chicken Crazy Band

La Chorale, le groupe Just One Time (rock), l'Ensemble Classique, l'Ensemble Guitares, les groupes EMC Rock, Blue Jazz, Atelier Chant et Swing Orchestra se succéderont jusqu'à 21h30.

Puis le « Chicken Crazy Band » et ses 11 musiciens prendront le relais à 22h pour clôturer la soirée sur des airs Soul & Jazz.

Parking Jean Moulin - de 20h à 22h30

Plateau Variétés

Avec le Club Chant du Collège du Fenouillet

Parking Jean Natte - de 20h30 à 23h30

Plateau Karaoké

Avec Disco Mobile

Place Victor Hugo - de 19h30 à 20h30

Plateau Harmonie

Avec la Lyre de La Crau

Avenue Lieutenant Jean Toucas de 20h à 23h30

Plateau des commerçants

Différents commerces de l'avenue accueilleront des groupes :

- DJ Flo, devant le Bar des Sports
- Laid Back Company (Rock & Blues) devant la Boulangerie Horizon
- Arkfire (compos et reprises de Rock) devant la Boulangerie Texier et La Récéré

À LA MOUTONNE

Place Maréchal Foch - de 19h30 à 23h30

Rendez-vous à 19h30 avec le Duo Badou Badou (Variétés) et à 21h15 avec Lili Borea (compos et reprises Pop Rock français)



LA CRAU EN FÊTE !

du
vendredi 1^{er}
au
dimanche 3
juillet

**Avec Fête foraine, du jeudi 30 juin au lundi 4 juillet
De 18h à 1h sur les parkings Jean Natte et Jean Moulin**

Ce sera l'effervescence en centre-ville pour la traditionnelle Fête de La Crau ! Au programme, fête foraine pendant cinq jours, feu d'artifice et trois grandes soirées d'animations gratuites...

Vendredi 1^{er} juillet

Concert de la Lyre

20h15 – Place Victor Hugo

Gala des écoles de danse

21h45 – Place Félix Reynaud

Avec la participation des écoles de danse crauroises Studio Ellena, Studio Attitude et L'École des Danses

Samedi 2 juillet

Randonnées « découverte » à pied et à vélo

Venez visiter La Crau autrement !

8h – Placette Renaude

Ouverts à tous, à partir de 10 ans.

En partenariat avec Le Club Cyclo La Crau, les Randonneurs Craurois et Lei Sauto Valat.

Rando vélo : 10 km (La Castille) – 18 km (La Moutonne) – 32 km (La Tour Sainte Anne).

Rando pédestre : 8 km

Inscription jusqu'au mercredi 29 juin au Service Événementiel : 04.89.29.51.63 ou 04.89.29.51.64.
11h30 : remise des prix et apéritif.

Concours de boules

(samedi 2 et dimanche 3 juillet)

9h – Place Félix Reynaud

Jeu provençal 2x2 choisis. Organisé par La Boule Fleurie Crauroise et ouvert à tous.

Inscription sur place le jour-même avant 9h

A partir de 7h :

Petit déjeuner offert aux participants des randonnées et du concours de boules





Feu d'artifice

22h – Parc du Béal

Méga Soirée Top 50

22h30 – Place Félix Reynaud

Dimanche 3 juillet

Spectacle 100% Divas avec le groupe M.A.G.E.

21h30 – Place Jean Jaurès

Ce nouveau spectacle met en valeur toutes les plus grandes chanteuses à la carrière hors normes, de Whitney Houston à Céline Dion en passant par Edith Piaf, Lara Fabian, Sia ou encore Lady Gaga et Tina Turner. Orchestré sur scène par 6 musicien(ne)s, violonistes, des choristes et la voix de Myl-n So.

En 1^{ère} partie :

Les Talents du Sud

(en partenariat avec Radio Star)

Avec de jeunes talents de la région



Vendredi 8 juillet

Place Jean Jaurès – 21h30

Trio Combo Brazil est un trio d'électrons libres explosif qui vous transportera très loin ! Composé de Wallace Negão, spécialiste des rythmes traditionnels brésiliens et de la samba, de Jessy Rakotomanga, batteur groove et jazz, et de Pierre Sibille, claviériste et harmoniste français, ce trio percutant vous fera danser sur des sons colorés, aux rythmes des musiques du monde, pour un beau moment de partage multiculturel.

EDUCATION



Elodie TESSORE

Adjointe au Maire déléguée aux Affaires Scolaires



ECOLE JEAN GIONO : Animation anti-gaspi

Les élèves de CE2 ont participé à une animation interactive proposée par le Service de restauration Scolaire, la société ELIOR et l'association « L'Econome » présente, pour l'occasion, avec sa conserverie mobile. Les enfants ont ainsi pu préparer une excellente confiture de fraises, grâce au surplus de production fourni par Thierry PORTELLA, cultivateur de La Crau. Tous sont repartis avec leur petit pot de confiture, personnalisé avec une étiquette confectionnée par leurs soins. A travers cette animation, l'objectif était de les sensibiliser aux enjeux du gaspillage alimentaire en leur montrant qu'il est possible de valoriser des fruits ou des légumes abîmés sous forme de conserves ou de confitures, au lieu de les jeter...



TESTS D'INNOVATION CULINAIRE

Les élèves de CM1 de l'école Jean Giono ont participé à une séance de dégustation en présence du chef cuisinier de la société ELIOR, Sylvain CHEVALIER. Il s'agissait de leur faire goûter de nouvelles recettes et de recueillir leur avis sur la possibilité de les proposer au menu de la cantine. Si 70% des élèves valident, la recette est adoptée ! L'objectif de ces tests est non seulement d'éveiller les enfants à de nouveaux goûts, mais aussi de répondre au mieux à leurs attentes tout en leur garantissant un équilibre alimentaire et nutritionnel.

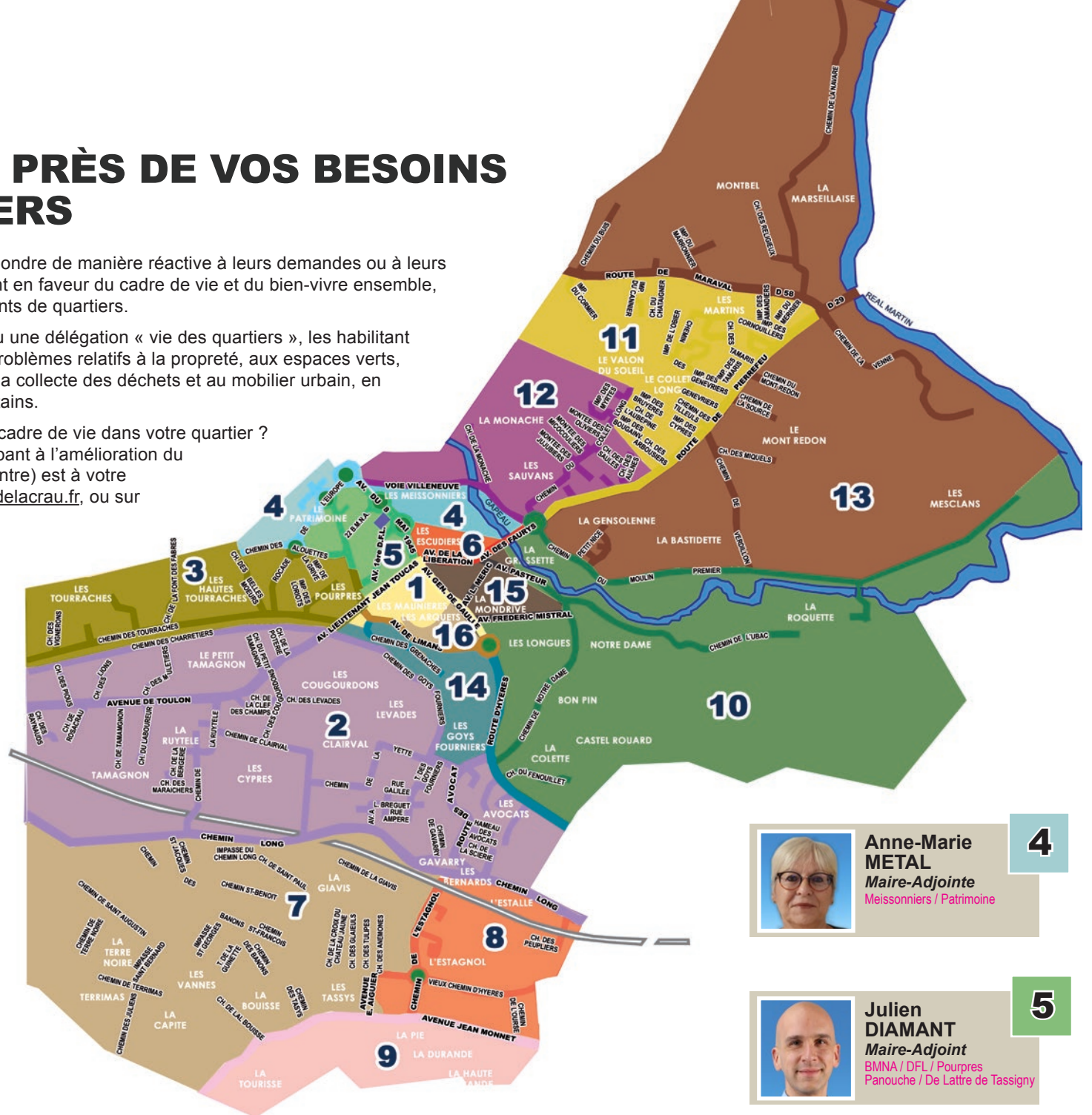


DES ÉLUS AU PLUS PRÈS DE VOS BESOINS DANS VOS QUARTIERS

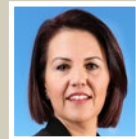
Assurer un lien de proximité avec les habitants, répondre de manière réactive à leurs demandes ou à leurs problématiques du quotidien et œuvrer efficacement en faveur du cadre de vie et du bien-vivre ensemble, tels sont les objectifs du dispositif des correspondants de quartiers.

Concrètement, 16 élus, y compris le Maire, ont reçu une délégation « vie des quartiers », les habitant à intervenir dans un secteur donné, pour tous les problèmes relatifs à la propreté, aux espaces verts, à la voirie, à la signalisation, à l'éclairage public, à la collecte des déchets et au mobilier urbain, en relation avec les services communaux et métropolitains.

Vous rencontrez un souci particulier en matière de cadre de vie dans votre quartier ? Vous avez une suggestion ou une demande participant à l'amélioration du quotidien ? Votre élu correspondant (voir plan ci-contre) est à votre disposition, via l'adresse électronique mairie@villede lacrau.fr, ou sur rendez-vous (tél : 04.94.01.56.80).



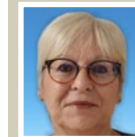
1
Christian SIMON
Maire
Centre-Ville / Bd République
Félix Reynaud / J. Jaures / Av. J. Toucas / Av. G^{de} de Gaulle / Baguier



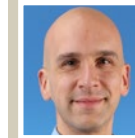
2
Elodie TESSORE
Maire-Adjointe
Gavarry / Levades / Clairval
Cougourdons / Tamagnon
Ruytèle



3
Hervé CILIA
Maire-Adjoint
Tourraches / Belles Moeurs
Vieux Pourpres

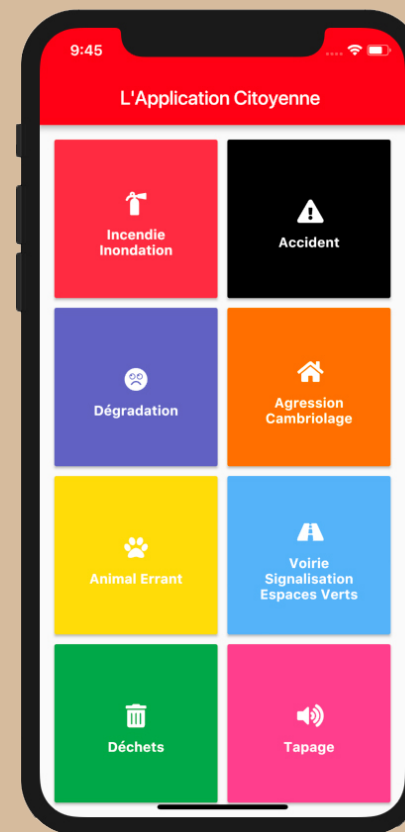


4
Anne-Marie METAL
Maire-Adjointe
Meissonniers / Patrimoine



5
Julien DIAMANT
Maire-Adjoint
BMNA / DFL / Pourpres
Panouche / De Latre de Tassigny

 <p>Catherine DURAND <i>Conseillère Municipale</i> Les Escudiers</p>	<p>6</p>	 <p>Paule MISTRE <i>Maire-Adjointe</i> Terrimas / Terre-Noire Les Vannes / Capite / Bouisse Tassys / La Giavy</p>	<p>7</p>
 <p>Jean-Pierre EMERIC <i>Maire-Adjoint</i> Vieux chemin de Hyères Estagnol / Parc de la Moutonne / Centre-Ville de La Moutonne</p>	<p>8</p>	 <p>Camille DISDIER <i>Conseiller Municipal</i> La Tounisse / La Pie La Durande</p>	<p>9</p>
 <p>Alain ROQUEBRUN <i>Maire-Adjoint</i> Les Longues / Notre Dame La Grassette</p>	<p>10</p>	 <p>Gérard VIVIER <i>Conseiller Municipal</i> Les Martins / Le Vallon du Soleil Maraval</p>	<p>11</p>
 <p>Martine PROVENCE <i>Conseillère Municipale</i> La Monache / Les Sauvans Le Collet Long</p>	<p>12</p>	 <p>Christian LESCURE <i>Conseiller Municipal</i> La Gensolenne / La Bastidette Mont Redon</p>	<p>13</p>
 <p>Marie-Claude GARCIA <i>Maire-Adjointe</i> Les Arquets Les Goys Fourniers</p>	<p>14</p>	 <p>Patricia ARNOULD <i>Maire-Adjointe</i> La Mondrive / Les Faurys</p>	<p>15</p>
 <p>Michèle PASTOREL <i>Conseillère Municipale</i> Les Maunières</p>	<p>16</p>		



RAPPEL

L'APPLICATION CITOYENNE :

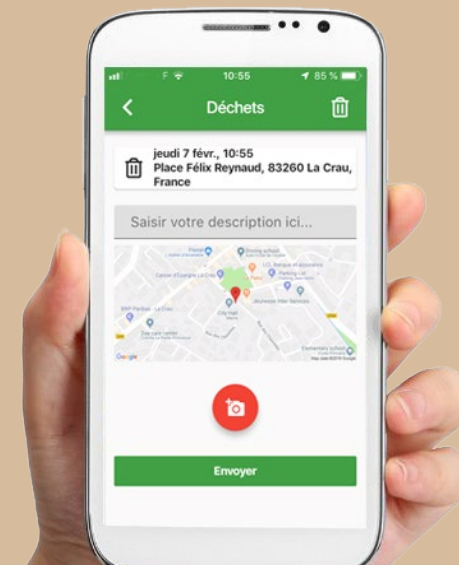
Soyez acteur de votre cadre de vie avec l'Application Citoyenne !

En complément du dispositif des correspondants de quartiers, cet outil moderne de démocratie participative est à la disposition des Crauroises et des Craurois pour signaler, en un clic, tout événement anormal relevant des catégories suivantes :

- ✓ Incendie / Inondation
- ✓ Accident
- ✓ Agression / Cambriolage
- ✓ Dégradation
- ✓ Déchets
- ✓ Voirie / Signalisation / Espaces verts
- ✓ Animal errant
- ✓ Tapage

Mode d'emploi

L'appli est téléchargeable gratuitement sur votre smartphone via App Store ou Google Play. Il suffit ensuite de vous identifier avec votre adresse mail, lors de la première connexion uniquement. Pour signaler un événement, il convient d'activer la géolocalisation et de cliquer sur la catégorie concernée. Vous pouvez ajouter un commentaire et une photo pour les catégories « Déchets » et « Voirie / Signalisation / Espaces verts », vous permettant par exemple de signaler facilement dépôts sauvages, nids de poule dangereux, panneaux de signalisation détériorés, etc. Puis envoyez ! L'événement de même que sa localisation sont transmis directement à la Mairie par mail.





Jean-Pierre EMERIC
Adjoint au Maire
et Conseiller Métropolitain
délégué à la Voirie

AVENUE DE LA LIBÉRATION

Les travaux d'enfouissement des réseaux aériens (électricité, télécommunication et fibre) et de réfection de l'éclairage public sont en cours. Ils s'achèveront au mois de juillet. La pose du nouveau revêtement sur la voie et les trottoirs sera réalisée par la suite, au mois de septembre.



RD 29 – ROUTE DE PIERREFEU

Le Département a repris les travaux de réalisation d'un nouveau rond-point à l'intersection de la RD 29 avec le Chemin des Génévriers, après déplacement d'une conduite d'eau. La livraison du chantier est prévue pour la fin du mois de juillet, achevant ainsi la 2^{ème} tranche de requalification de la RD 29.



L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES COMITÉS COMMUNAUX DE FEUX DE FORÊTS EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À LA CRAU



Catherine DURAND
Conseillère Municipale
déléguée au C.C.F.F.
et Réserve de Sécurité Civile

La Ville de La Crau a accueilli le 14 mai dernier, à l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric, la 33^{ème} Assemblée Générale de l'Association Départementale des Comités Communaux de Feux de Forêts et de Réserves Communales de Sécurité Civile (ADC-CFF-RCSC) du Var. Ce rendez-vous traditionnel est organisé chaque année dans une commune différente du département. Il a pour vocation de réunir l'ensemble des acteurs de la lutte contre les feux de forêts et de la sécurité civile dans le Var.

Au-delà d'une simple réunion d'association, cette assemblée est devenue une référence permettant de discuter des politiques publiques mises en œuvre en matière de sécurité civile, à quelques semaines de la saison estivale. De plus, il s'agit d'une occasion privilégiée pour les autorités et élus présents de témoigner leur reconnaissance aux quelques 4000 bénévoles varois qui, tout au long de l'année, contribuent à protéger la population contre les risques majeurs.



UN ÉTÉ AU PORTUGAL À TAMARIS

Couvrant les années 30 à nos jours, l'exposition « Un été au Portugal », qui fait la part belle à dix artistes, est le fruit de véritables regards croisés, ceux de ses commissaires que sont Micheline Pelletier et Rui Freire. À travers les œuvres de la céramiste et peintre Bela Silva, du célèbre cinéaste et réalisateur Manoel de Oliveira, et des ambassadeurs de la photographie et de l'image que sont Alfredo Cunha, Helena Almeida, David Infante, Manuela Marques, ou encore Tito Mouraz, Catarina Osório de Castro, Léna Durr et Zagros Merhjian, « Un été au Portugal » révèle avec subtilité la richesse d'une scène artistique qui transcende les époques et les frontières.

Dans le cadre de la saison France-Portugal

Du 4 juin au 18 septembre – Villa Tamaris, centre d'art TPM à La Seyne-sur-Mer

Street art rue des Arts visuel styler regards croisés

À travers ses œuvres, le street-artiste Styler partage un peu de ses souvenirs captés au travers de regards qu'il a croisés. Leurs reflets racontent une histoire, tout comme les animaux qu'il peint. Observer ce qui l'entoure fait partie intégrante sa démarche et permet à l'artiste d'ancrer son imaginaire et créer du lien.

Dans le cadre de la saison France-Portugal

Du 17 juin au 27 août - Galerie du Canon à Toulon



INSCRIPTION AU CONSERVATOIRE TPM



Vous rêvez de pratiquer la musique, la danse, le théâtre ou le cirque : inscrivez-vous au Conservatoire.

L'inscription se fait en ligne sur :

www.conservatoire-tpm.fr/content/inscriptions rubrique « Scolarité » **du 1^{er} au 19 juin 2022 et du 22 août au 4 septembre 2022.** **Un nouveau cursus** dynamique et innovant est proposé pour la rentrée :

Danse-Arts de la scène. Par la diversité de ses propositions, il permet à chaque élève de développer son univers artistique au moyen d'un enseignement pluridisciplinaire : de la danse en priorité, mais aussi des ateliers d'improvisation, de percussions corporelles, de composition chorégraphique sans oublier le travail de la voix et la connaissance des techniques du spectacle vivant. Il s'adresse aux élèves de cycle 2 du Conservatoire TPM ainsi qu'à des élèves extérieurs à l'établissement, sur test d'entrée. Le cursus dure 3 heures hebdomadaires, organisées selon les sites (Sites d'Hyères, Six-Fours-les-Plages et La Valette-du-Var).

Renseignements Karine Faranda

kfaranda@metropoletpm.fr 04 94 93 27 42.



FRANCE 2023 : LES SPRINGBOKS CHOISISSENT TOULON ET SA MÉTROPOLE !

Toulon et sa Métropole ont été choisies comme camp de base pour accueillir l'équipe d'Afrique du Sud, les redoutables « Springboks » dans le cadre de la Coupe du Monde de Rugby à XV en 2023. Championne du monde en titre, première du classement des équipes nationales de World Rugby, l'Afrique du Sud est considérée comme l'une des meilleures sélections nationales de la planète. **Les Springboks seront accueillis sur le territoire Métropolitain** au RCT Campus, au Stade Mayol, à la piscine du Port Marchand et au Palais des Sports de Toulon pour effectuer leurs entraînements quotidiens en amont et durant toute la phase de poule de la compétition soit **du 29 août au 10 octobre 2023.** **Un programme d'animations spécifique France 2023 sera proposé par la Métropole TPM avec de nombreuses activités culturelles et sportives** et l'organisation de moments festifs dans l'esprit rugby. Il s'agit d'une nouvelle reconnaissance de l'attractivité et du rayonnement de Toulon et de son territoire au niveau national et international.

LE POINT SUR...

LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA CRAU : ZOOM SUR LA 3^{ème} REUNION PUBLIQUE



Jean-Pierre EMERIC
Adjoint au Maire et Conseiller Métropolitain délégué à l'Aménagement du Territoire

Réunion publique du lundi 2 mai 2022 : Grandes caractéristiques du futur zonage et des OAP Concertation liée à la procédure de révision du PLU

Les grandes caractéristiques du futur zonage et des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) ont été présentées lors de la réunion publique du lundi 2 mai 2022 organisée en Mairie de La Crau de 18h à 20h. Cette présentation reflète l'avancement des études à ce jour (avec quelques évolutions depuis le début de l'année). Il s'agissait de la troisième réunion publique dans le cadre de la concertation publique liée à la procédure de révision du plan local d'urbanisme (PLU).

Date	N° réunion publique	Objet de la présentation
20/09/2021	Réunion publique n°1	Diagnostic et EIE ¹
18/10/2021	Réunion publique n°2	PADD ² révisé
02/05/2022	Réunion publique n°3	Grandes caractéristiques zonage et des OAP ³

Monsieur Le Maire a remercié les participants pour leur présence et a encouragé la population à participer à la concertation, que ses remarques soient positives ou négatives. Il a expliqué que la participation du public est une aide dans le processus de révision du PLU. Monsieur Jean-Pierre EMERIC, Adjoint au Maire et Conseiller Métropolitain de TPM, a présenté le déroulé de la procédure et précisé les phases en cours et les grandes dates du calendrier prévisionnel.

La Métropole Toulon Provence Méditerranée était également représentée par Madame Aurélie MEYER, Directrice de la Planification Territoriale et des Projets Urbains, DGA Développement Durable et Valorisation du Territoire.

Monsieur Olivier GEVAUDAN, MAP, cabinet d'architecture et d'urbanisme chargé d'étude pour la révision du PLU, a présenté et commenté une vidéo projection.

Les questions du public ont principalement porté sur :

- L'extension de la zone d'activité de Gavary et certaines nuisances subies actuellement par les riverains.
- La circulation automobile sur le territoire craurois et les moyens d'en améliorer la fluidité via le PLU.

- Le projet de ZAP : zone agricole protégée, prévue concomitamment à la révision du PLU.
- Les STECAL (secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées) à vocation touristique, inscrits dans le projet de PLU.
- La transition énergétique et sa prise en compte dans la révision du PLU.
- Le logement social dans le PLU : « il faut en prévoir mais de manière adaptée ».

¹EIE : état initial de l'environnement (partie du rapport de présentation du PLU).

²PADD : projet d'aménagement et de développements durables (pièce maîtresse du PLU : projet communal).

³OAP : Orientations d'aménagement et de programmation (pièce du PLU).

Evolutions du zonage :

Pour rappel, dans un PLU et son plan de zonage, 4 catégories de zones sont délimitées (définies par le code de l'urbanisme). C'était déjà le cas pour le PLU de 2012. A l'intérieur de chaque type de zone (« U » comme urbaine, « AU » comme à urbaniser, « A » comme agricole et « N » comme naturelle), des secteurs et des sous-secteurs peuvent revêtir des noms différents selon l'organisation réglementaire. L'enveloppe des zones doit être compatible avec le SCoT Provence Méditerranée (schéma de cohérence territoriale => réseau vert-bleu-jaune et enveloppes d'urbanisation future).

	Evolution globale des surfaces - PLU de 2012 et projet d'avril 2022	Commentaires
Zones Urbaines («U»)	Augmentation d'environ 36 hectares	Cette évolution est principalement la conséquence de la prise en compte d'espaces urbanisés à ce jour (notamment, des espaces précédemment en zone à urbaniser dite « AU » ainsi que des sites spécifiques comme le pôle d'équipements publics du Vallon du Soleil). Egalement, quelques extensions mesurées de zones urbaines sont inscrites. Parallèlement, quelques retours en zone agricole sont opérés.

	Evolution globale des surfaces - PLU de 2012 et projet d'avril 2022	Commentaires
Zones à Urbaniser («AU»)	Diminution d'environ 13 hectares	Il s'agit du transfert en zone urbaine des secteurs « AU » aménagés, équipés et construits depuis le PLU de 2012. La majorité des zones à urbaniser est inscrite depuis plusieurs années dans les documents d'urbanisme successifs : Les Longues, Les Cougourdon, le Chemin Long, La Giavy, La Bastidette (centre). <u>A noter</u> : la zone AUh de La Gensolenne (nord) est supprimée et proposée en zone agricole dans la révision du PLU.

Zones Agricoles («A»)	Evolution globale des surfaces - PLU de 2012 et projet d'avril 2022	Commentaires
	Augmentation d'environ 34 hectares	La majeure part du zonage agricole précédent est reconduite. Des poches présentant un potentiel agricole sont reconquises sur la zone naturelle. D'autres poches toujours agricoles sont reconquises sur la zone urbaine. Parallèlement, des secteurs agricoles sont, par ailleurs, ouverts à l'urbanisation (notamment extension ZA Gavary). Le bilan création-suppression est favorable aux zones agricoles.

Zones naturelles et forestières («N»)	Evolution globale des surfaces - PLU de 2012 et projet d'avril 2022	Commentaires
	Réduction d'environ 55 hectares	La reconquête agricole justifie principalement cette réduction, de même que le passage en zone urbaine de sites spécifiques (qui sont existants et aménagés), dont le Vallon du Soleil et le nouveau cimetière de La Bastidette.



Réunion publique du lundi 2 mai 2022



Récapitulatif des surfaces des zones 2012-2022 :

Zones du PLU	Superficies en 2012 (ha)	Superficies en 2022 (ha)	Evolution des superficies	
			(ha)	(%)
U	613,67	649,84	36,17	5,9 %
AU	85,55	72,43	-13,12	-15,3 %
TOTAL U + AU	699,22	722,27	23,05	3,3 %
A	1944,77	1978,54	33,77	1,7 %
N	1126,66	1070,73	-55,93	-5,0 %
TOTAL A + N	3071,43	3049,27	-22,16	-0,7 %
TOTAL COMMUNE	3770,65	3771,54		

Plus précisément, les zones agricoles ont évolué comme suit :

Zones agricoles	Superficie (hectares)	Part du territoire communal	Evolution	
			En valeur absolue (ha)	En %
POS 2000	1863,5 ha	49,3%		
PLU 2012	1944,8 ha	51,6%	+81,3 ha	+4,4%
Projet de PLU révisé	1978,5 ha	52,5%	+33,8 ha	+1,7%

Détail évolution ZONES AGRICOLES	Superficie projet avril 2022 (hectares)	Balance positive création / suppression 2012-2022
Zones agricoles conservées	1919,7 ha	
Zones agricoles créées	58,8 ha	+33,8 hectares
Zones agricoles supprimées	25,0 ha	

Les OAP (orientations d'aménagement et de programmation) :

Les OAP constituent des « zooms » sur des secteurs ou thématiques particuliers, en cohérence avec le PADD. Le PLU de La Crau devrait comporter **4 OAP sectorielles** qui porteront sur l'aménagement des secteurs de la commune correspondants à des sites majeurs d'extension de l'urbanisation (à vocation d'activités économiques, d'équipements ou résidentielle) :

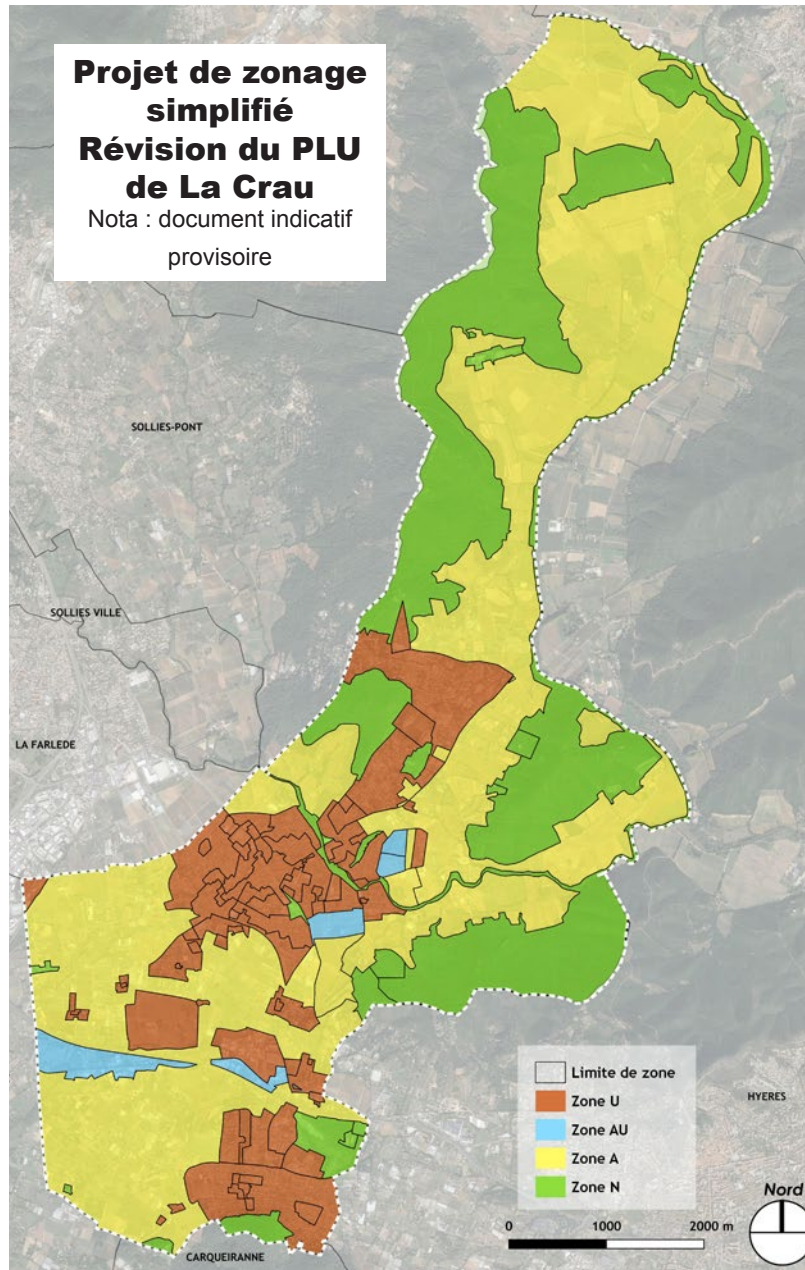
- OAP n°1 : Gavary - La Giavy (économie, équipements) ;
- OAP n°2 : Le Chemin Long (économie, équipements) ;
- OAP n°3 : Les Longues (habitat) ;
- OAP n°4 : Les Cougourdons (habitat).

Ces OAP sectorielles seront complétées par **1 OAP thématique** ou **OAP n°5** qui porte sur la mise en valeur de la Trame Verte et Bleue (TVB) de la commune :

A venir, une 4^{ème} réunion publique avant l'arrêt du projet :

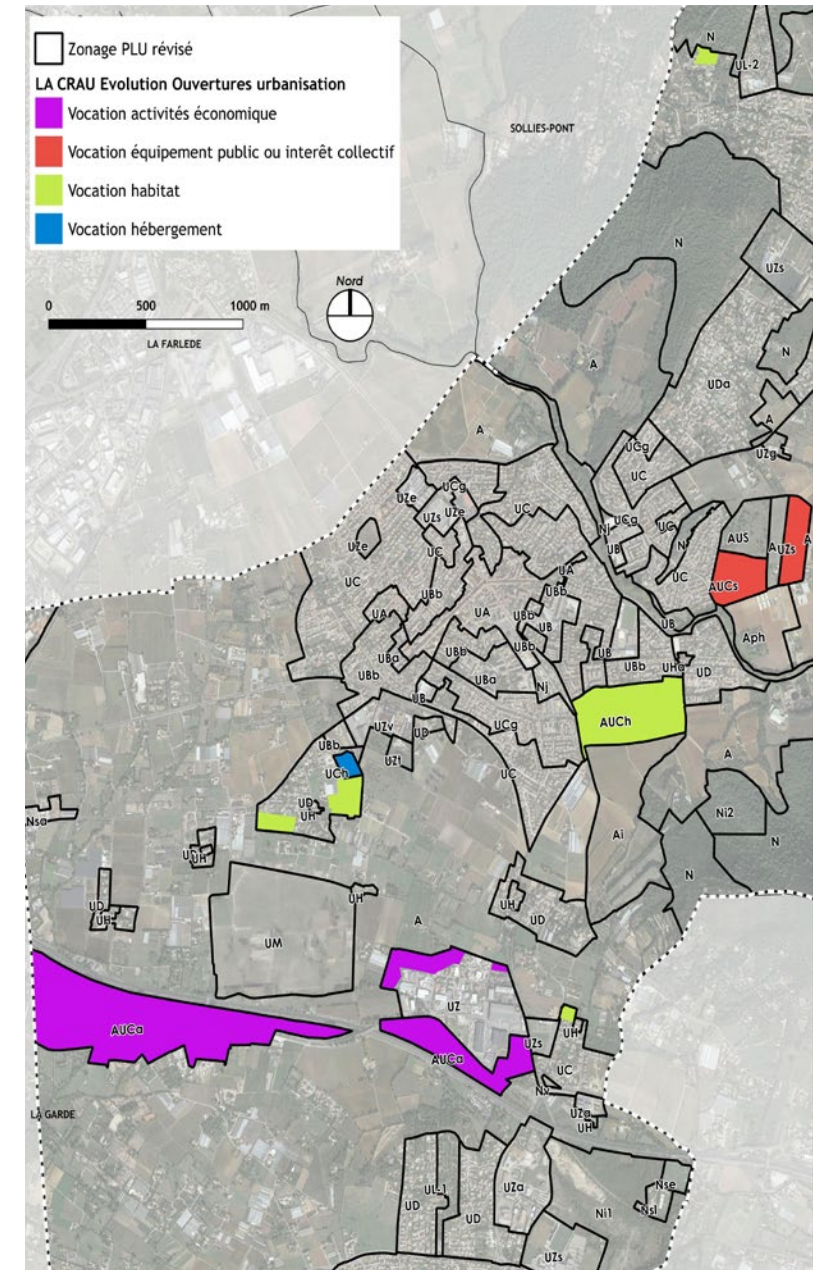
Une quatrième réunion publique sera organisée à l'automne. Elle aura pour objet la suite de la présentation du zonage du PLU et les caractéristiques du projet de règlement.

NB :
Le projet de PLU est un document évolutif jusqu'à son « arrêt » par le Conseil métropolitain. Les éléments de projet présentés à ce jour sont susceptibles d'évolutions, la révision du PLU étant toujours en phase d'étude.



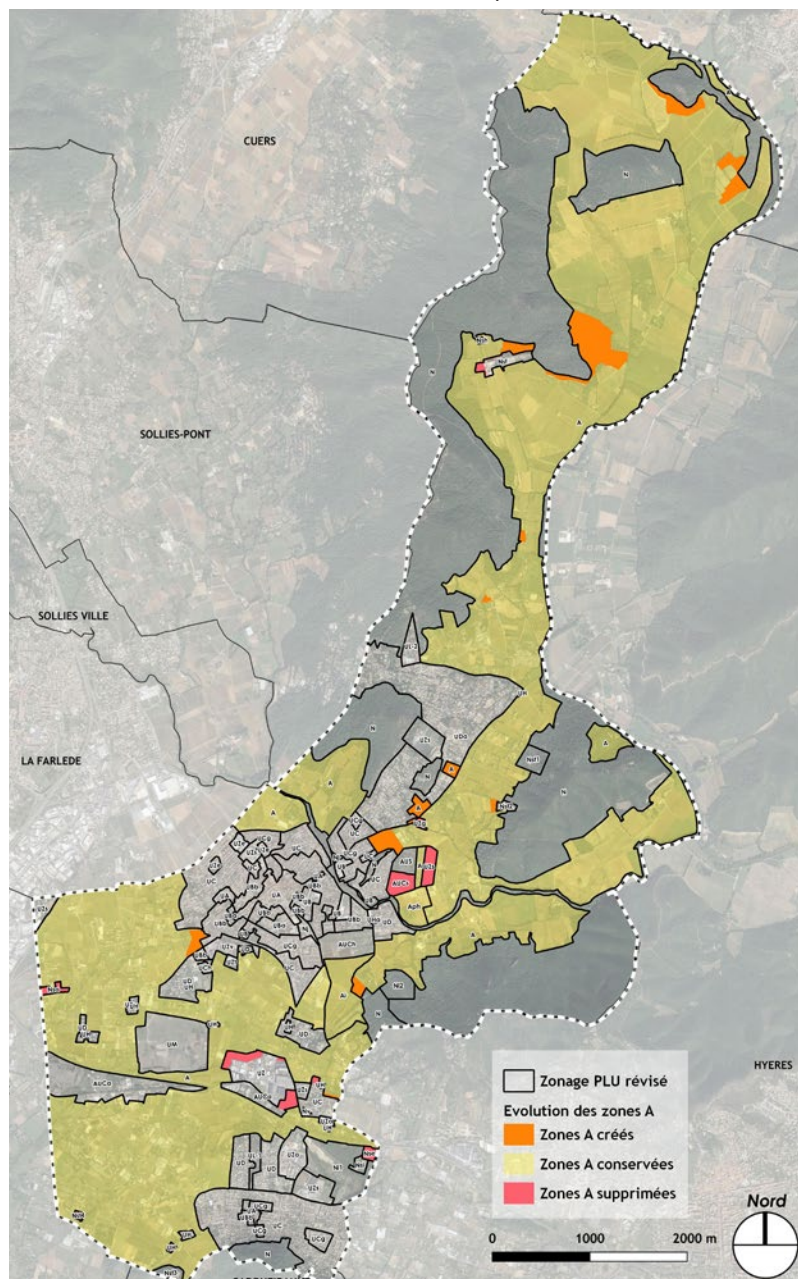
Ouvertures à l'urbanisation Révision du PLU de La Crau

Nota : document indicatif provisoire



Evolution du zonage agricole Révision du PLU de La Crau

Nota : document indicatif provisoire



Information en continu Concertation publique liée à la révision du PLU de La Crau

La concertation publique relatives à la révision du PLU se poursuit. Retrouvez toutes les informations :

- ✓ sur la page internet dédié, via le lien : http://www.villedelacrau.fr/laville_PLU_revision.html
- ✓ en Mairie (Hôtel de Ville, Boulevard de la République, 83260 La Crau), auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 04.94.01.56.84. Le dossier est également tenu à la disposition du public à la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

Faites parvenir à la Métropole vos requêtes ou observations, le cas échéant, par l'un des moyens suivants :

- ✓ Sur le registre mis à disposition en mairie de La Crau (Service de l'Urbanisme), aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- ✓ Par courrier (à Monsieur le Président de la Métropole TPM à l'adresse postale de la Mairie de La Crau, Boulevard de la République, 83260 La Crau) ou par courriel (mtpm.plu@metropoletpm.fr), en précisant l'objet : « **Révision du PLU de La Crau** ».

Information en continu Concertation publique liée à la mise en compatibilité du PLU de La Crau dans le cadre d'une déclaration de projet - La Bastidette

La concertation publique relative à la mise en compatibilité du PLU dans le cadre d'une déclaration de projet, lieudit La Bastidette se poursuit. Retrouvez toutes les informations :

- ✓ sur le site internet de la Ville, via le lien : http://www.villedelacrau.fr/laville_PLU.html
- ✓ en Mairie (Hôtel de Ville, Boulevard de la République, 83260 La Crau), auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 04.94.01.56.84. Le dossier est également tenu à la disposition du public à la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

Faites parvenir à la Métropole vos requêtes ou observations, le cas échéant, par l'un des moyens suivants :

- ✓ Sur le registre mis à disposition en mairie de La Crau (Service de l'Urbanisme), aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- ✓ Par courrier (à Monsieur le Président de la Métropole TPM à l'adresse postale de la Mairie de La Crau, Boulevard de la République, 83260 La Crau) ou par courriel (mtpm.planification@metropoletpm.fr), en précisant l'objet : « **Mise en compatibilité DP La Bastidette - PLU la Crau** ».

ESPACE D'EXPRESSION

ENSEMBLE POUR LA CRAU

Courrier : boîte aux lettres devant la mairie

Il est de tradition (et de règle) de ne traiter dans ce bulletin que des affaires locales.

Difficile malgré tout de passer sous silence ce que la présidentielle a révélé : des électeurs (ceux qui se sont exprimés) partagés en 3 blocs de tailles équivalentes pouvant chacun rêver d'obtenir lors des législatives un nombre suffisant de députés pour influencer fortement, voire pour obliger le président à désigner un 1^{er} ministre hors de ses rangs ? Pour une nouvelle cohabitation ?

Quel que soit le choix des Français(es), nous serons attentifs aux répercussions de la politique nationale sur notre commune et nos concitoyens. Les décisions de l'Etat impactent notre vie de tous les jours : santé, pouvoir d'achat, éducation, services publics, avenir de la planète... Votons et faisons voter !

Lors de la 3^{ème} réunion publique pour la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), quelques points ont particulièrement retenu notre attention :

- La zone agricole serait augmentée de 34 ha. C'est bien, sauf à passer « agricoles » des zones actuellement classées « naturelles » (boisées...). On nous promet que cette reconquête ne se ferait que sur des surfaces déjà exploitées (illégalement ?). Vigilance, pour débusquer les abus !

- Certains espaces « naturels » sont classés EBC (Espace Boisé Classé) pour une protection supplémentaire contre les appétits immobiliers. Pour les espaces à qui, lors des PLU précédents, le Maire avait retiré ce classement EBC, nous réclamons qu'ils soient de nouveau classés EBC.

- La zone « Les Longues », entre l'av. Mistral et le bas du Fenouillet, reste à urbaniser. Le Maire craint de s'y faire imposer une zone dense, avec des bâtiments dont la hauteur ne serait pas du plus bel effet, au pied du Fenouillet. Comment concilier le besoin en logements et l'harmonie paysagère ?

- Certains participants ont remarqué l'absence de règles ou consignes concernant la sécurisation de notre approvisionnement énergétique (photovoltaïques, éoliennes...). Un vide à combler.

La 4^{ème} réunion traitera du règlement de chaque zone, jusqu'au niveau parcelle... A la suite, l'enquête publique permettra à chacun d'exprimer sa satisfaction ou ses doléances. Donc, la vigilance reste de mise.

Vos élus : Maguy Fache - Jean Codomier



DON DU SANG

Notez la date de la prochaine collecte de sang prévue :

MERCREDI 8 JUIN 2022

De 15h à 19h30

Club House du Complexe Sportif de l'Estagnol à La Moutonne

Cette collecte est organisée dans le strict respect des consignes sanitaires. Vous pourrez au préalable prendre rendez-vous sur le site internet <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

+ d'Infos :

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles

Mail : adsblacrau83@gmail.com

Site internet : <http://sitesgoogle.com/site/adsblacrau>

PLANNING DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

JUIN / JUILLET

ZONES	JUIN	JUILLET
ZONE 1 : Parc de La Moutonne / L'Estagnol / L'Estalle	Mercredi 8	Lundi 4
ZONE 2 : La Pie / La Durande / La Haute-Durande	Mardi 7	Mardi 5
ZONE 3 : Centre La Moutonne / La Tourisse / Les Tassys / La Bouisse / La Capite	Jeudi 2	Jeudi 7
ZONE 4 : La Giavy / Les Vannes / Terre Noire	Vendredi 3	Vendredi 1 ^{er}
ZONE 5 : Les Cougourdons / Clairval / La Ruytèle / Tamagnon	Lundi 13	Lundi 11
ZONE 6 : Le Petit Tamagnon Les Pious	Mardi 14	Mardi 12
ZONE 7 : Rocade de l'Europe / Les Tourraches / Le Patrimoine Hameau des Pourpres	Jeudi 9	Mercredi 20
ZONE 8 : Les Arquets Sud / Les Levades / Les Goys Fourmiers Les Avocats / Gavarry	Vendredi 10	Vendredi 8
ZONE 9 : Les Arquets Nord / Les Maunières / Jean Toucas 1 ^{ère} DFL / 22 ^{ème} BMNA / Les Pinsons / Les Rouges-Gorges	Lundi 20	Lundi 18
ZONE 10 : Les Escudiers	Mardi 21	Mardi 19
ZONE 11 : Les Meissonniers	Jeudi 16	Jeudi 21
ZONE 12 : Les Longues / Notre-Dame / La Mondrive	Vendredi 17	Vendredi 15
ZONE 13 : La Gensolenne / La Grassette / La Bastidette / Le Mont-Redon	Lundi 27	Lundi 25
ZONE 14 : La Monache / Les Sauvans / Le Collet Long	Mardi 28	Mardi 26
ZONE 15 : Le Vallon du Soleil Les Martins	Jeudi 23	Jeudi 28
ZONE 16 : Maraval / Montbel	Vendredi 24	Vendredi 22

+ D'INFOS

- ✓ Pour tout renseignement complémentaire concernant les plannings de collecte, vous pouvez contacter le Numéro Vert «Allo Mairie» : 0 800 00 30 24
- ✓ Toutes les infos utiles et le plan détaillé de chaque zone sont sur le site www.villedelacrau.fr, rubrique «Démarches / Environnement»

RETOUR EN IMAGES

MAI / JUIN 2021

Cérémonie du 8 mai



Soirée de soutien à l'Ukraine



Foire aux Plants



Journée Nationale des héros de la Déportation

Fête du Vélo



Rencontres Internationales de Danse de La Crau



AGENDA

JUIN 2022

Agenda susceptible de modifications et d'annulations.



Jeudi 2

Animation « Découverte des chauves-souris »

Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville
A partir de 17h30

L'association Groupe Chiroptères de Provence vous propose de mieux découvrir l'univers fascinant de cet animal méconnu. Après une présentation et la diffusion d'un film, les participants seront invités à partager un pique-nique en extérieur (chacun doit prévoir son pique-nique) et à une soirée d'écoute au moyen de détecteurs d'ultrasons.

Animation gratuite

Inscriptions : Antenne métropolitaine de La Crau - 04.94.01.56.84



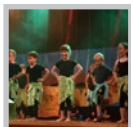
Lundi 6

Sortie du CCAS à Saint-Rémy-de-Provence

Sortie journée réservée aux Seniors de 60 ans et plus sur le thème de la transhumance des moutons

Participation financière : 57 € (le prix comprend le transport, la restauration et l'animation)

Inscriptions : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement



Mardi 7

Spectacle de l'école maternelle Louis Palazy

Espace Culturel Maurric - 18h

Spectacle de fin d'année sur le thème du cinéma et des comédies musicales



Mercredi 8

Collecte de sang

Club House du Complexe Sportif de l'Estagnol, La Moutonne
de 15h à 19h30



Dimanche 12

1^{er} tour des élections législatives

Bureaux de vote
de 8h à 18h



Mardi 14 et mercredi 15

Concours « Challenge René Victor »

Boulodromes du centre-ville
à partir de 9h

Jeu provençal 2x2 choisis

Organisé par la Boule Fleurie Crauroise

Dotation : 1500 € + lots

Frais de participation : 8 € par équipe

Inscriptions :

du 9 au 13 juin au 06.44.99.84.17

(par appel de 10h à 19h ou

par sms avec confirmation du club)



Mercredi 15 et jeudi 16

« L'EDD fait son cirque » et « The Greatest Circus »

Spectacles 2022 de l'Ecole des Danses

Casino des Palmiers à Hyères - 20h (le 15/6)

et 20h30 (le 16/6)

Infos et réservations :

06.22.90.53.40

ou studioecoledesdances@gmail.com



Jeudi 16

Animation du CCAS Concours de boules et anchoïade

Place Félix Reynaud - A partir de 14h

Réservé aux Séniors craurois de 60 ans et plus

Animation gratuite

Inscriptions :

Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement



Samedi 18

Cérémonie commémorative de l'Appel du 18 juin 1940

Rendez-vous à 11h devant l'Hôtel de Ville

Cortège et dépôt de gerbes au Mémorial situé
Parking Jean Moulin



Dimanche 19

2^{ème} tour des élections législatives

Bureaux de vote
de 8h à 18h





Mardi 21 Fête de la Musique

De 18h à minuit,
en plusieurs lieux de La Crau : Place Victor Hugo, Place Jean Jaurès, Avenue Jean Toucas, Parking Jean Moulin et Place Maréchal Foch à La Moutonne
Programme détaillé sur www.villedelacrau.fr

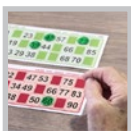
Infos :

Service Culture – 04.94.01.56.80



Jeudi 23 Cérémonie de passation de commandement de la Batterie de Commandement Tactique n°2 du 54^{ème} RA

Place Jean Jaurès - 10h



Vendredi 24 Loto du CCAS en plein air et grillades

Placette Renaude - 14h30

Réservé aux Seniors craurois de 60 ans et plus

5 € les 3 cartons et 10 € les 7 cartons

Lots à gagner : bons d'achat chez les commerçants craurois

Inscriptions : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement



Dimanche 26 Concours « Ville de La Crau » de Boule Lyonnaise

Places Jean Jaurès et Félix Reynaud -
Rdv à partir de 7h, début des parties à 8h
Organisé par l'Association Bouliste Crauroise (ABC)

Concours 2x2 réservé aux licenciés

Concours complémentaire de l'ABC La Crau (consolante) également prévu

Infos : 06.61.25.19.63 (Daniel BOVARD, Président de l'ABC)



Mercredi 29 « Imaginez un monde... » Spectacle 2022 de l'école de danse Studio Ellena

Palais Neptune à Toulon - 20h30

Réservations : jeudi 16 juin, de 9h à 12h30, à l'Office de Tourisme et de 14h à 20h, au Studio Ellena (18, Chemin des Loriots)

Infos : 06.08.82.34.78 ou www.studioellena.fr



A PRÉVOIR POUR LE MOIS DE JUILLET 2022



Du vendredi 1^{er} au dimanche 3 juillet : La Crau en Fête !

Vendredi 1^{er} juillet

Concert de la Lyre de La Crau,
20h15 - Place Victor Hugo

&

Gala des écoles de danse,
21h45 - Place Félix Reynaud

Samedi 2 juillet

Randonnées « découverte » à pied et à vélo,
8h - Placette Renaude

Concours de Boules (jeu provençal),
à partir de 9h - Place Félix Reynaud

Feu d'artifice,

22h - Parc du Béal

Méga Soirée Top 50,

22h30 - Place Félix Reynaud



Du 1^{er} au 3 juillet Séjour du CCAS en Italie, région du Piémont

Voyage réservé aux Seniors de 60 ans et plus
Au programme : Savonne, Turin et le Musée Egyptien, Cuneo et le village de Pinocchio

Participation financière :

206 €

(le prix comprend le transport, l'hébergement 2 nuits, 2 petits-déjeuners, 2 dîners et l'assurance annulation)

Inscriptions :

Office de Tourisme, du lundi au jeudi,
le matin uniquement

Infos :

06.49.51.02.22



Samedi 2 « Instants de vie » Spectacles 2022

de l'école de danse Studio Attitude
Casino des Palmiers à Hyères - 20h30

Infos :

06.13.70.75.75



Vendredi 8 Concert Trio Combo Brazil

Place Jean Jaurès - 21h30

Ce trio d'électrons libres explosif vous fera danser sur des rythmes colorés et pimentés aux sonorités brésiliennes et caribéennes.
Concert gratuit

Naissances

Eliott ABDOUH
Lilù RICHARD
Talia RICHARD
Stessy MARZET
Gabriel PEYRE
Rayan REYMOND
Madeleine NIVIERE
Marius CHEVALLEY CIMOLI
Ayna GUENNOUNI
Eva MATTEI
Soren FARA
Romain BLAIZOT
Emilio GANDOLPHE
Lilo COQUILLE
Eva STEMPFER
Yannis EHSSAÏNI

Mariages

Bruno MACEDO RIBEIRO et Sophie FROSINI
Thomas WEHRUNG et Caroline EBERL
Philippe PENTHIER et Nathalie NOMDEDEU
Stéphane MONACO et Nadia BORRIELLO

Décès

Antonio BALZOFIORE
Julia CIURA épouse PARROCHE
Lucienne TOUCAS veuve BERTELOTTI
Louis ROMAN
Denise DAVID veuve PERONA
André LACRABÈRE
Eliane FLÉSIA épouse SANDRESCHI
Muriel BESSON épouse JOLIVET
Colette BRUSCHI épouse MATRONE
Vincenza SPIONE épouse GALLEZ
Michèle CORBIER
Vito FAZZINO
Daniel DE BRUYNE

EN BREF

PERMANENCES

Présence de l'agence mobile du Réseau Mistral sur le marché de La Crau (Place Victor Hugo, devant l'église), de 8h30 à 11h45, les jours suivants :

- ✓ **mercredi 22 juin**
- ✓ **mercredi 29 juin**
- ✓ **mercredi 6 juillet**
- ✓ **mercredi 13 juillet**

Cette agence offre les services identiques à ceux délivrés au sein des agences commerciales Réseau Mistral : création et recharge des cartes de transport, validation des droits d'accès à un tarif préférentiel, renouvellement des supports, abonnements, vente des titres magnétiques, renseignements horaires et itinéraires, etc.

FERMETURE ESTIVALE DU FOYER DES ANCIENS LE SAMEDI

Le Foyer des Anciens sera fermé **tous les samedis** durant l'été, du 2 juillet au 27 août inclus. Il restera ouvert du lundi au vendredi aux horaires habituels, de 14h à 18h30.

RAPPEL : INSCRIPTIONS ECOLE DE MUSIQUE

Modalités de réinscriptions
(pour les élèves déjà inscrits en 2021-2022)

✓ Retrait des dossiers

Retrait par un parent responsable au secrétariat de l'école, du mardi 24 mai au vendredi 10 juin 2022.

✓ Retour des dossiers :

Les dossiers pourront être retournés au secrétariat aux dates suivantes :

- Mardi 14 juin, de 17h à 20h
- Mercredi 15 juin, de 14h30 à 20h
- Jeudi 16 juin, de 17h à 20h

Attention ! Tout dossier déposé après ces trois dates ne sera plus prioritaire.

Modalités de pré-inscription
(pour les nouvelles demandes)

Se présenter personnellement au secrétariat (pour les mineurs, l'enfant doit être présent et accompagné d'un parent responsable), afin de recevoir les explications relatives au fonctionnement de l'école et de remplir sur place le document de réservation. L'inscription définitive ne pourra se faire qu'en fonction des places disponibles.

Horaires d'ouverture de l'École de Musique : du mardi au vendredi, de 14h à 20h. *Attention ! L'école sera fermée pour les vacances d'été, à compter du jeudi 16 juin à 20h*

Infos :

04.94.66.05.87 / musique83260@gmail.com

DOSSIERS DE DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ ET DE PASSEPORT

Dans l'optique d'un traitement sûr et rapide des dossiers de carte d'identité et/ou de passeport, lors du dépôt des demandes en Mairie, il est demandé aux administrés :

✓ de compléter de préférence leur dossier en ligne en effectuant une pré-demande via le site officiel :

https://passeport.ants.gouv.fr.
Le code généré à l'issue de la démarche permettra à l'agent du Service Citoyenneté de valider directement cette demande, après vérification des pièces requises et recueil des empreintes.

✓ de présenter systématiquement un justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture électricité, eau, téléphone, impôts...).

Infos :
Service Citoyenneté - 04.94.01.56.80



LES BONNS NUMÉROS

Mairie : 04.94.01.56.80
Télécopie : 04.94.01.56.83
E-mail : mairie@villedelacrau.fr

Allo Mairie ! : 0 800 00 30 24

Police Municipale : 04.94.01.56.81

Gendarmerie :

17 (urgence)
04.94.12.15.70 (brigade de Hyères)

Pompiers : 18

SAMU : 15

Pharmacies de garde : 3237

Dentistes de garde : 0 892 566 766

SOS Médecin : 04.94.14.33.33

SOYEZ ACTEUR DE VOTRE CADRE DE VIE AVEC
L'APPLICATION CITOYENNE

ACCIDENT - DEGRADATION
DECHETS - ANIMAL ERRANT
VOIRIE / ESPACES VERTS -
INCENDIE / INONDATION
CAMBRIOLAGE - TAPAGE



Télécharger dans
l'App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play

Gérard SIMON, ancien Maire de La Crau, nous fait le plaisir de nous livrer quelques souvenirs de jeunesse et de ses mandats d'élu.

Originaire de Brue-Auriac, dans le haut Var, j'ai effectué mes études, à Lorgues, puis Marseille jusqu'à vingt ans. Ayant toujours aimé la terre et les bois, et aussi travailler de mes mains, je profitais des vacances scolaires pour bricoler dans l'atelier de forgeron de mon grand-père et dans la petite entreprise de labour de mon père. Après mes études d'horlogerie, j'ai travaillé dans plusieurs commerces de cette spécialité pour me perfectionner dans mon métier avec les conseils de patrons dont j'ai gardé de très bons souvenirs.

Ensuite, j'ai créé un petit atelier d'horlogerie à Marseille, réparant des montres et des horloges pour différents magasins. C'était une époque heureuse où, en se donnant du mal, on arrivait à gagner sa vie. Puis j'ai décidé de quitter la grande ville pour retrouver une ambiance de village, plus chaleureuse, et je suis venu exercer mon activité à La Crau où j'ai acheté un petit commerce d'horlogerie situé avenue Jean Toucas, pour le développer. Le centre ville était très vivant et j'y ai passé trente cinq années en tant que commerçant.

L'horlogerie, c'est mon métier. Je sais réparer n'importe quelle montre, réveil ou horloge. A l'époque, il n'y avait que des montres mécaniques, les montres à quartz sont arrivées plus tard. En plus des réparations pour mes clients, j'en effectuais pour d'autres horlogers, de Toulon par exemple, mais aussi de Carcès, et même de Sisteron. J'ai travaillé également dans l'horlogerie monumentale. Ces pièces, dotées de mécanismes munis de poids et d'un balancier, sont en général installées dans des clochers. J'en assurais la pose et l'entretien dans un périmètre qui s'étendait de Perpignan à la frontière italienne. Je ne prenais jamais de vacances, travaillant quatorze heures par jour, tous les jours sauf le dimanche, jour pendant lequel je me rendais chez mes confrères pour livrer les montres réparées.

J'ai été adopté rapidement par les craurois, car j'aime avant tout rencontrer des gens, discuter, lier des amitiés... En plus de mes activités de commerçant, la première chose que j'ai créée dans le village, c'est le syndicat des

commerçants avec lequel nous avons organisé plusieurs quinzaines commerciales, en collaboration avec le Comité des Fêtes, qui ont été autant de réussites. Mes activités au sein de l'association m'ont amené à nouer des relations avec la municipalité, ce qui m'a donné l'idée, en 1969, de me présenter aux élections municipales partielles à la suite du décès du Maire de La Crau, Marius REYNAUD. Et j'ai été élu ! Moi qui n'avais jamais pensé faire de la politique, cette nouvelle activité m'a intéressé, au point que je me suis représenté aux élections suivantes, en 1971. J'ai créé une liste, mais ne pouvant pas assurer la charge de Maire en plus de celle de commerçant, j'ai demandé à Louis PALAZY, ingénieur du cadastre qui allait prendre sa retraite, de mener cette liste dont j'ai fait partie. Nous avons gagné les élections, et Louis PALAZY, nouveau Maire de La Crau, m'a nommé adjoint aux travaux.



Lors du corso fleuri de 1972, Gérard SIMON, assis à gauche sur l'estrade des officiels, faisait partie du Comité des Fêtes. Sur la chaussée défilent des majorettes, suivies d'une clique, devant la foule massée sur le boulevard.



Gérard SIMON, élu maire de La Crau en 1989, pose avec l'ensemble du Conseil Municipal. De gauche à droite, au premier rang : Max ESPENON, Edith AUDIBERT, Gérard SIMON, Daniel FILIPPI, Marc ALLAMANE, Edouard PALAZY. Second rang : Jean-Pierre SIEGWALD, Jean-Louis OLTRA, Edmond BOUCHE, Gabriel COUDROUX, André MATYASI, Jean-Claude MICHEL. Ensuite, André SUZZONI (partiellement caché par Jean-Pierre SIEGWALD), Colette PONTE, Nadine GUEIRARD, Louis LIBBRA, Marie-Ange BUTTIGIEG, René XERRI, Gérard LAUGIER, Michel ARNEODO. Dernier rang : Paul GUEZ, Joseph BRUNETTO, Christian MEDINA, André SPOLTI, Raymond CORPORANDY, Joseph FOURNIER.

AU MENU DE LA CANTINE elior®

RESTAURATION SCOLAIRE

du 6 au 10 juin

Lundi

FÉRIÉ

Mardi

- Salade verte
*Mélange salade noix et pommes **
- Saucisse de Strasbourg **VF**
- Pommes frites / Edam *
- Fraidou / Petit moulé noix *
- Petit pot vanille fraise
*Bâtonnet glace vanille **

Jedi

- Salade pépinette tomate confite
*Salade de pois chiches **
- Sauté de boeuf estouffade **CHEF**
- Carottes persillées
- Fromage blanc
*Fromage blanc fruits rouges **
- Corbeille de fruits

Vendredi Menu végétarien

- Carottes râpées
*Salade impériale **
- Oeufs brouillés **BIO**
- Haricots verts
- Gouda / Croûte noire *
- Riz au lait

du 13 au 17 juin

Lundi Menu végétarien

- Melon / Concombre à la crème *
- Quenelles natures béchamel
- Riz de Camargue
- Fournols / Saint-Paulin *
- Fromage blanc coulis fruits rouge
*Flan vanille caramel **

Mardi

- Pâté de foie
*Oeufs durs mayonnaise **
- Sauté de veau aux olives **VF**
- Petits pois **BIO**
- Cantal / Bleu *
- Corbeille de fruits

Jedi

REPAS CANTINE ÉTOILÉ

Vendredi

- Macédoine à la vinaigrette
*Brocolis à la vinaigrette **
- Filet de hoki à l'aïoli
- Poêlée courgettes carottes et pommes
- Camembert **BIO**
*Tomme blanche **
- Salade de fruits **BIO**
*Corbeille de fruits **

du 20 au 24 juin

Lundi Menu végétarien

- Haricots verts et oeuf dur
*Verrine betterave chèvre et crumble **
- Penne à l'andalouse **BIO**
- Fromage blanc / Petits suisses *
- Corbeille de fruits

Mardi

- Concerto de salade sauce mangue
*Dips de carottes et fromage blanc **
- Rôti de boeuf sauce chasseur **VF**
- Purée de pommes de terre
- Cocktail de fruits
Ananas au sirop

Jedi Animation Le régal estival

- Tomate mozzarella
- Chicken swings rôtis
- Gratin de légumes provençaux
- Clafoutis abricots **CHEF**

Vendredi

- Friand au fromage
*Crostini tomate emmental **
- Filet de colin sauce safranée
- Epinards à la béchamel **BIO**
- Brie / Bûchette mi-chèvre *
- Corbeille de fruits

du 27 au 1^{er} juillet

Lundi

- Salade de pâtes sauce andalouse
*Salade de pois chiches **
- Filet de colin pané et citron
- Carottes persillées **BIO**
- Yaourt fermier
- Corbeille de fruits

Mardi Menu végétarien

- Melon / Pastèque *
- Omelette
- Lentilles **BIO**
- Fraidou / Coulommiers *
- Compote pommes **BIO**
*Compote poires **

Jedi

- Gaspacho melon et concombre
- Sauté de boeuf estouffade **VF**
- Courgettes à la persillade
- Saint-Nectaire / Emmental *
- Cake au miel **CHEF**

Vendredi

- Emincé de tomate **BIO**
*Salade verte **
- Spaghetti à la carbonara **VF**
- Croûte noire / Cantal *
- Bâtonnet glace chocolat
*Bâtonnet glace vanille **

du 4 au 8 juillet

Lundi

- Steak haché
- Purée de pommes de terre **CHEF**
- Yaourt aromatisé
*Yaourt nature sucré **
- Corbeille de fruits

Mardi

- Salade verte
- Kefta d'agneau à la provençale
- Haricots verts
- Assortiment fromages
- Beignet chocolat noisette

Jedi Repas froid

- Pastèque
- Jambon blanc **LR**
- Chips
- Vache qui rit
- Compote pommes

Vendredi

VACANCES D'ÉTÉ

- BIO** Produit Bio
- LR** Label Rouge
- VF** Viande / Volaille Origine France
- CHEF** Recette du Chef
- * 2^{ème} choix (Ecoles Élémentaires uniquement)

La liste des principaux allergènes présents dans les recettes est à votre disposition sur simple demande auprès du service Restauration Scolaire



Attention !
Ces menus sont susceptibles de modifications en fonction des disponibilités des produits et des propositions des producteurs locaux

Retrouvez chaque mois le mensuel sur le site : www.villedelacrau.fr



INFOS LEGALES

La Crau, une ville à la campagne

Juin 2022

Dépôt légal : janvier 1993

Directeur de publication : M. Christian SIMON

Rédaction, Photos, Dessins : Mairie de La Crau

Création graphique : Mairie de La Crau

Impression : Print Concept

Distributeur : Mairie de La Crau

Imprimé à 10 000 exemplaires